



SEBA - Syndicat des eaux du Bassin de l'Ardèche (Siren : 250700267)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Largentière
Arrondissement	Largentière
Département	Ardèche
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	09/12/1957
Date d'effet	09/12/1957

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Jean PASCAL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Palais de Justice de Largentière
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07110 Largentière
Téléphone	04 75 89 96 96
Fax	04 75 89 96 97
Courriel	seba-eau@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	73 644
Densité moyenne	64,33

Périmètres

Nombre total de membres : 52

- Dont 49 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Aubenas (210700191)	12 324
07	Balazuc (210700233)	371
07	Banne (210700241)	723
07	Beaulieu (210700282)	477
07	Berrias-et-Casteljaloux (210700316)	725
07	Chandolas (210700530)	493
07	Chassiers (210700589)	1 049
07	Chauzon (210700613)	361
07	Chazeaux (210700621)	117
07	Chirols (210700654)	263
07	Fabras (210700878)	393
07	Faugères (210700886)	112
07	Fons (210700910)	335
07	Grospierres (210701017)	894
07	Joannas (210701090)	326
07	Joyeuse (210701108)	1 714
07	Labeaume (210701157)	646
07	Labégude (210701165)	1 389
07	Lachapelle-sous-Aubenas (210701223)	1 546
07	Lalevade-d'Ardèche (210701272)	1 181
07	Largentière (210701322)	1 889
07	Laurac-en-Vivaraïs (210701348)	951
07	Les Assions (210700175)	686
07	Malbosc (210701488)	152
07	Meyras (210701561)	922
07	Montréal (210701629)	566
07	Pont-de-Labeaume (210701785)	581
07	Pradons (210701835)	456
07	Prunet (210701876)	141
07	Ribes (210701892)	274
07	Rocher (210701934)	284
07	Rocles (210701967)	250
07	Rosières (210701991)	1 229
07	Ruoms (210702015)	2 298
07	Saint-Alban-Auriolles (210702072)	1 039
07	Saint-Andéol-de-Vals (210702106)	550
07	Saint-André-de-Cruzières (210702114)	490
07	Saint-Julien-du-Serre (210702544)	843
07	Saint-Pierre-de-Colombier (210702825)	467

07	Saint-Privat (210702890)	1 649
07	Sampzon (210703062)	225
07	Sanilhac (210703070)	441
07	Tauriers (210703187)	184
07	Ucel (210703252)	2 122
07	Uzer (210703278)	454
07	Vallon-Pont-d'Arc (210703302)	2 417
07	Vals-les-Bains (210703310)	3 483
07	Vernon (210703369)	233
07	Vinezac (210703435)	1 333

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
30	S.I.A.E.P. DE BARJAC (253000053)	SIVU
07	SI d'assainissement et d'eau de St Etienne de Fontbellon St Sernin (250700440)	SIVU
07	SIVOM Olivier de Serres (240700245)	SIVOM

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) 2.1 Pour les collectivités ayant transféré l'ensemble de leurs compétences en distribution d'eau potable et assainissement : - L'étude, la création, l'exploitation et la gestion par tout moyens de tous les services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine. 2.2 Pour les collectivités adhérentes ayant souscrit à l'opération de pont de Veyrières : - La production et la vente en gros d'eau potable à partir de l'usine de pont de Veyrières et de la canalisation principale de transport d'eau potable, jusqu'à et y compris les postes de comptage affectés à chacune des collectivités bénéficiaires. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine.
- Assainissement collectif 2.1 Pour les collectivités ayant transféré l'ensemble de leurs compétences en distribution d'eau potable et assainissement : - L'étude, la création, l'exploitation et la gestion par tout moyens de tous les services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine. 2.2 Pour les collectivités adhérentes ayant souscrit à l'opération de pont de Veyrières : - La production et la vente en gros d'eau potable à partir de l'usine de pont de Veyrières et de la canalisation principale de transport d'eau potable, jusqu'à et y compris les postes de comptage affectés à chacune des collectivités bénéficiaires. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine. A la carte : La compétence a été conservée par : SIVOM O. de Serres, Aubenas, Chirols, Fons, SI d'assainissement et d'eau de St Etienne de Fontbellon St Sernin

- Assainissement non collectif

Modification de l'article 1er des statuts comme suit : "Conformément aux dispositions du CGCT relatives aux syndicats mixtes et notamment ses articles L 5711-1, 5711-2 et 5711-3, le Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche, désigné sous l'acronyme "S.E.B.A", syndicat mixte à la carte fermé, crée par arrêté préfectoral en date du 9 décembre 1957, est constitué entre : 2 Par représentation-substitution pour la compétence Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC), les 4 Communautés de Communes suivantes : - la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche (abréviation : CCGA) - la Communauté de Communes du Vinobre (abréviation : néant) - la Communauté de Communes du Pays d'Aubenas-Vals (abréviation : CCPAV) - la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes

Aménagement de l'espace

- Etudes et programmation

2.1 Pour les collectivités ayant transféré l'ensemble de leurs compétences en distribution d'eau potable et assainissement : - L'étude, la création, l'exploitation et la gestion par tout moyens de tous les services publics de production et de distribution d'eau potable et d'assainissement. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine. 2.2 Pour les collectivités adhérentes ayant souscrit à l'opération de pont de Veyrières : - La production et la vente en gros d'eau potable à partir de l'usine de pont de Veyrières et de la canalisation principale de transport d'eau potable, jusqu'à et y compris les postes de comptage affectés à chacune des collectivités bénéficiaires. - toutes opérations administratives, commerciales, monilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet du syndicat est susceptibles d'en faciliter le développement, ainsi que celles liés à la valorisation de son patrimoine.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SM Inforoutes (250702156)	SM fermé	396 328

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)